Surendettement suite addiction jeu

Par MM64

Souci de surendettement suite à addiction aux jeux

Un père en plein désarroi vous demande votre avis suite au problème énoncé ci avant

Mon fils a un en-cours de prêts auprès de différentes banques pour assouvir son addiction aux jeux. En voici les principaux composants

- Carrefour 4 prêts mensualités cumulées 582?
- PGE1 et PGE2 prêts garantis par l'état 100?
- Caisse Epargne 2 prêts mensualités cumulées 466?
- Carte Zéro prêt renouvelable 60?
- Floa prêt Renouvelable 171?
- Cetelem 4 prêts mensualités cumulées 803?
- Cofidis 4 prêts mensualités cumulées 747?
- Sofinco 6 prêts mensualités cumulées 1141?
- Société Générale 1 prêt mensualité 188
- Casden 1 prêt mensualité 45
- OrangeBank 1 prêt mensualité 127

  4430

Actuellement en disponibilité parentale (enfant de 1 an) sans ressources avec pour seul bien une part de nue-propriété en indivision vous conviendrez que sa situation est difficile.

En tant que père je suis un peu surpris que les banques acceptent plusieurs prêts en parallèle sans vérifications. Cela est-il normal ?
Toujours en tant que père dans quelle mesure puis-je alléger son découvert sans encourir des problèmes ?

Je tiens quand même à préciser
Le ver est dans la pomme depuis plusieurs années et on a essayé en permanence de combler ce trou sans fond mais hélas sans succès. Cela nous a coûté des sommes dépassant l'entendement.

En vous remerciant

Par kang74

Bonjour

Mis à part si votre fils donne de faux documents et des informations erronées , je ne vois pas bien comment 4000e pa mois de mensualités est possible .
Ou alors il a un très bon salaire à faire valoir .

Enfin quand on sait qu'on a 4000e de mensualités à payer, on fait des choix, comme celui de ne pas être en disponibilité (?)et de ne pas jouer, voire de se faire soigner .

Je pense que justement, sachant que vous l'avez toujours aidé, il compte sur vous , ce qui n'est pas une solution pour le long terme et aggravera sa situation .

Par de là, pour une fois, conseillez lui de faire un dossier de surendettement pour gérer ses dettes, au lieu d'alimenter un trou sans fond.

A minima cela aura l'avantage de ne plus pouvoir faire de prêt pendant un long moment et d'aménager ses échéances de dettes .
Et peut être prendre conscience de son état pour vouloir se faire soigner .
A lire : [url=https://anj.fr/foire-aux-questions/addiction-au-jeu/un-proche-commence-perdre-le-controle-de-son-jeu-que-faire-ou]https://anj.fr/foire-aux-questions/addiction-au-jeu/un-proche-commence-perdre-le-controle-de-son-jeu-que-faire-ou[/url]

[url=https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/l-addiction-aux-jeux]https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/l-addiction-aux-jeux[/url]

Il a maintenant un enfant : il faut qu'il prenne conscience des conséquences de son addiction pour en sortir .
Renflouer les caisses, c'est un peu comme donner sa dose d'héroine à un drogué .

Par MM64

Merci pour la réponse de Kang74
Question supplémentaire

Peut-on rembourser les dettes à la place d'un enfant en surendettement ?

Merci

Par MM64

Merci pour la réponse de Kang74
Question supplémentaire

Peut-on rembourser les dettes à la place d'un enfant en surendettement ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Cet enfant est-il majeur ?
Si oui, il doit faire face à ses responsabilités.
Rembourser à sa place ne l'aidera pas.